



Éditorial



Chères concitoyennes, chers concitoyens

Ce début d'année 2021 a encore été marqué par la Covid 19, dont, je l'espère, vous et vos proches n'avez pas trop souffert.

Cette pandémie a perturbé nos vies personnelles, associatives mais aussi le quotidien de notre Nation et bien entendu la vie municipale.

Dans ce cadre, notre école a dû s'adapter à la mise en œuvre d'un nouveau protocole sanitaire en Janvier. A ce titre, je remercie vivement les personnels - titulaires et remplaçants - pour leur implication, professionnalisme et réactivité.

Les réunions du conseil municipal ont dû se tenir à la Salle des Fêtes où la distanciation était possible mais auxquelles le public ne pouvait assister, exception faite des représentants de la presse.

Le budget primitif a été voté lors de la séance du 12 avril 2021. C'est un budget raisonné, pour réduire l'endettement en cours, et raisonnable afin de dégager des provisions pour des investissements futurs nécessaires, dans le respect de nos engagements.

Les différents projets « structurants » travaillés dans les commissions ad' hoc et dont la programmation a été validée par le conseil municipal sont :

- 2022 : Aménagement sécuritaire dans la traversée des hameaux de Confranchette le Bas et Soblay.
- 2023 : Aménagement sécuritaire et création d'un agrandissement de stationnement aux abords du Tennis et du Stade. Une étude de faisabilité est en cours de réalisation par l'Agence Départementale d'Ingénierie.
- 2024 : Construction d'une nouvelle cuisine et l'aménagement d'un espace cantine. Là aussi une étude de faisabilité est en cours d'élaboration par l'Agence Départementale d'Ingénierie.
- 2022-2023-2024-2025 : Projets « JeunesseS » : Un groupe de travail vient d'être créé afin d'identifier les besoins, imaginer des réponses à mettre en œuvre et cela pour les différentes tranches d'âges.

Vous l'avez compris le Conseil Municipal, dans son ensemble, travaille au présent mais aussi à l'avenir de notre commune.

J'espère que nos associations pourront reprendre au plus vite leurs activités et leurs manifestations qui manquent à l'ensemble de la population. Le comité des fêtes redémarre dès le 14 juillet ...

Je vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.

Brigitte DONGUY

Quelques chiffres clés

Dans la continuité des années précédentes, la municipalité s'attache à porter à votre connaissance les données principales de notre budget communal pour l'année 2021.

SECTION FONCTIONNEMENT équilibrée en dépenses/recettes à : **1 289 364,92 €**

Dépenses (TTC)		
Charges de personnel <i>(Salaires ; cotisations sociales et retraites ; formations...)</i>	383 260 €	29,7%
Charges à caractère général <i>(COVID ; réseaux ; contrats ; combustible ; bâtiments ; assurances ; festivités ; carburant ...)</i>	487 030 €	37,7 %
Charges financières <i>(Intérêts d'emprunts)</i>	49 894 €	3,87 %
Virement à la section d'investissement	110 000 €	8,53%
Recettes (TTC)		
Impôts et taxes	627 697 €	48,7 %
Attribution de compensation de CA3B	91 473 €	7,1 %
Dotations d'état + solidarité rurale	182 047 €	14,1%

SECTION INVESTISSEMENTS équilibrée en dépenses/recettes à : **753 154,77 €**

Dépenses (TTC)		
Equipements et réseau de défense incendie	50 700 €	6,7%
Entretien voirie (hors sécurisation)	50 000 €	6,6 %
Aménagement voirie (sécurisation hameaux)	54 000 €	7,2 %
Virement à la section d'investissement	110 000 €	8,53%
Finalisation rénovation Salle des Fêtes	50 000 €	6,6 %
Fourniture et pose de Totems (Cimetière)	91 473 €	7,1 %
Provision projet voirie (périmètre stade)	182 047 €	14,1%
Provision projet Cantine scolaire	155 000 €	20,6%
Annuités remboursement emprunts	142 700 €	18,9%
Recettes (TTC)		
Report d'exécution budget 2020	226 490,77 €	30 %
Virement de la section de fonctionnement	110 000 €	14,6 %
Fond Compensation TVA	39 410 €	5,2 %
Taxe d'aménagement	40 000 €	5,3 %
Excédents de fonctionnement capitalisés	220 000 €	29,2%

L'année 2021 s'inscrit dans la continuité de 2020 concernant la maîtrise budgétaire voulue par la municipalité dans son objectif de réduire l'endettement de notre commune, sans renoncer à des investissements immédiats et en provisionnant les dépenses inhérentes à des projets futurs. Nos marges de manœuvre restent limitées avec une réduction de la Dotation de l'Etat (-2,51%) par rapport à 2020, la réforme en cours de la taxe d'habitation pour les résidences principales. Comme nous nous y sommes engagés, le taux d'imposition communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (12,96%) reste inchangé pour 2021.

Taxe foncière

Les communes doivent délibérer uniquement sur les taux de la taxe foncière sur le bâti et sur le non bâti. Le taux de la taxe foncière est de 26,93 %.

Les produits attendus pour 2021 avec maintien des taux sont les suivants :

- soit un total de recettes au titre des contributions directes de 627 697 € + 15 068 € d'allocations compensatrices.

Libellés	Bases prévisionnelles	Taux d'imposition		soit	Produit attendu
		Commune	Département	Total	
Taxe Foncière propriétés bâties (TFB)	1 808 000,00 €	12,96 %	13,97 %	26,93 % (*)	486 894,00 €
Taxe Foncière propriétés non bâties (TFNB)	95 300,00 €	48,00 %			45 744,00 €
Sous total					562 638 €
Compensation de TH					24 661 €
Allocations compensatrices					15 068 €
Versement pour effet du coefficient correcteur					70 398 €

(*) Seul ce taux global de 26,93 % apparaîtra sur les feuilles d'imposition

Augmentation de la taxe des ordures ménagères

Le conseil communautaire a voté la hausse du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour toutes les communes du territoire.

Pour Saint-Martin du Mont, le taux passe de 9,24 % à 9,95 %. Pour les foyers, cela représentera une hausse moyenne de 12 €. Afin de limiter la hausse à 9,95 % pour les particuliers et les entreprises, les administrations et Grand Bourg Agglomération contribueront davantage au financement, les premières par une redevance spéciale (0,7 M€) et la dernière par son budget général (1M€).

La gestion des déchets coûte de plus en plus cher à la collectivité. Les recettes liées au rachat des déchets recyclés sont en baisse. La taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) définie par la loi de finances est en hausse (surcoût estimé à 250 000 € par an pour l'Agglomération). Elle s'applique sur les tonnages de déchets enfouis qui sont également en augmentation. **Toutes les intercommunalités de France sont concernées par ces hausses.** Le taux de Grand Bourg Agglomération reste parmi les plus bas des communautés d'agglomération de taille identique.

Pour freiner ces évolutions, Grand Bourg Agglomération encourage la réduction des déchets : le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. C'est l'objet du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Le plan d'actions sera soumis à consultation du public sur grandbourg.fr à l'automne 2021.

La collectivité poursuit également les travaux d'harmonisation des pratiques de collecte suivant la typologie d'habitat (bacs, colonnes de tri et fréquence de collecte...). Plusieurs scénarios sont actuellement en cours d'études. Les consignes de tri vont également évoluer au 1^{er} janvier 2022, pour offrir aux usagers la possibilité de trier tous les emballages. La rédaction d'un règlement d'accueil des usagers (particuliers et professionnels), au sein des dix déchetteries communautaires est également en cours.

Comment est calculée la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?

Elle apparaît sur l'avis de taxe foncière adressé aux propriétaires à partir de septembre. Le taux s'applique sur la valeur locative de l'habitation. Les habitants peuvent simuler le montant à payer pour 2021 sur grandbourg.fr.





SÉCURISATION DES HAMEAUX

1^{ère} MISE EN ŒUVRE SUR LES HAMEAUX DE CONFRANCHETTE ET DE SOBLAY

Un des engagements pris par la nouvelle municipalité dans sa profession de foi est d'améliorer la sécurité routière de nos voies communales, plus particulièrement dans les traversées de zones agglomérées.

Des études d'aménagements ont donc démarré sur les hameaux de Confranchette-le-Bas et Soblay.

Les deux projets se décomposent de la manière suivante :

• **Sur Confranchette-le-Bas :**

- Réalisation de deux écluses avec un sens prioritaire de croisement aux entrées de hameaux sur l'axe Montée de Machuronne /Route de Soblay.
- Réalisation de deux chicanes avec un sens prioritaire de croisement dans la traversée d'agglomération
- Réaménagement du carrefour entre la Montée de la Machuronne et la route de Turgon prenant en compte la création d'un nouveau commerce.

• **Sur Soblay :**

- Réalisation d'une écluse avec sens prioritaire de croisement lorsque l'on vient de Confranchette.
- Création d'un cheminement piéton sécurisé (trottoir) entre le carrefour du chemin de la Mine et les colonnes de tri sélectif.
- Réaménagement du carrefour entre la route de Soblay et la route de Plamont par la mise en place d'un STOP pour les véhicules venant de Chateauvieux.
- Réalisation d'une écluse avec sens prioritaire de croisement à l'entrée de Soblay lorsque l'on vient de Gravelles.

Ces équipements sont mis en place pour marquer visuellement et physiquement les entrées et traversées des hameaux.

L'objectif de ces aménagements est de rendre les conducteurs plus attentifs et actifs, les amener à réduire leur vitesse au profit de l'ensemble des usagers de la route (automobilistes, mais surtout cyclistes, promeneurs et riverains).

Une réunion publique d'information devrait être organisée par la municipalité le 1^{er} Juillet à 20h.

(Sous réserve de conditions sanitaires satisfaisantes).

Des balises provisoires (type glissières plastiques) seront ensuite installées, à valeur de test, pour matérialiser l'emplacement des futurs aménagements.

Les travaux d'aménagements définitifs seront effectués au cours de l'été 2022.

L'actualité de la commune en permanence sur vos téléphones mobiles !

La commune s'est dotée d'un outil de communication moderne et performant : IntraMuros, et vous êtes déjà plus de 500 à l'utiliser régulièrement.

Si vous ne la connaissez pas encore, IntraMuros est une application gratuite pour ses utilisateurs qui permet de consulter et diffuser l'information communale instantanément. Cette application est utilisable sur les smartphones et tablettes Android ou Apple.

Après téléchargement de l'application et s'être abonné aux notifications de la commune de Saint-Martin-du-Mont, vous recevrez une alerte sur votre téléphone ou tablette à chaque nouvelle importante.

Vous y trouverez :

- ✳ Des informations sur les travaux dans la commune et l'impact sur la circulation.
- ✳ Les actualités de vos associations.
- ✳ Les évènements à venir dans la commune
- ✳ Des informations d'ordre plus général, calendrier de ramassage des ordures ménagères, compte rendu des conseils municipaux.../...
- ✳ Des avis en cas de coupure d'eau ou d'électricité.
- ✳ Un annuaire des commerces, associations, services
- ✳ La possibilité de signaler des problèmes ou incidents de manière instantanée avec une localisation précise du lieu.

... et de nombreuses autres fonctionnalités.

Vous souhaitez utiliser l'application :

➔ Rendez-vous sur Google Play Store pour les appareils Android ou sur Apple Play Store pour les iPhone ou iPad et télécharger l'application IntraMuros.

Une fois l'application téléchargée, en bas de la page d'accueil, dans l'onglet département de l'Ain, sélectionnez Saint-Martin-du-Mont en cliquant sur le cœur situé à droite ; le cœur devient rouge, vous êtes abonné aux actualités de la commune.



« Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours ! »

IntraMuros offre également aux associations la possibilité de publier directement leurs informations sur l'application pour leurs adhérents. Si votre association est intéressée par l'utilisation de ce nouvel outil de communication, il suffit de faire une demande au secrétariat de mairie et les accès vous seront communiqués.

La Cantine de l'école : active depuis 1912

Attachée à ses traditions, la commune de Saint Martin du Mont a toujours eu à cœur d'offrir aux enfants de l'école de Pommiers de bons repas préparés avec soin par une « cantinière ».

Savez-vous qui est à l'origine de notre cantine scolaire ?

C'est le Sou des Écoles qui a créé ce service en janvier 1930. La cantine est alors située sous la mairie. Madame Moriot sera la première à y exercer les fonctions de cuisinière jusqu'en décembre 1937 où Mme Collet lui succède jusqu'en 1955.

En 1959, le conseil municipal décide de transférer la cantine sous la mairie à l'immense préau situé sous l'école des filles.

Juliette Mathy prendra le flambeau de Mme Collet jusqu'à sa retraite en 1986. C'est à cette date que la mairie reprendra la gestion de la cantine avec Mme Bossan-Béranger Ginette qui officiera jusqu'en 1999 date à laquelle Mme Lozat dite « Chouchoune » reprendra la direction des fourneaux le 1^{er} décembre.

Christine Vivier se souvient et nous raconte dans son livre « Paroles de St Martinois » :

Moi, je n'ai jamais connu la soupe que confectionnait le directeur : ça n'a pas dû se faire très longtemps. Tout ce que je sais, c'est que comme je venais de Salles, j'apportais mon repas que je prenais avec d'autres de mes copains dans la classe.

Puis en 1928, une salle a été aménagée sous la mairie. Une personne préparait une bonne soupe aux élèves grâce aux fournitures des parents, ceci en complément de ce que les enfants apportaient dans leurs musettes. Plus tard, un repas complet nous a été servi à un prix défiant toute concurrence grâce aux dons en nature faits par les habitants de la commune. Les cultivateurs donnaient, qui une pomme de terre, qui des carottes. Un tableau, sur lequel étaient inscrits les dons des habitants, était installé à l'entrée de la mairie »

Depuis plus de 20 ans, Chouchoune prépare ses menus avec le plus grand soin pour régaler ses écoliers.

Au fil des années, elle a pu compter sur de nombreuses aides : Colette Buiret, Christine Gagnard, François Beaubernard et tant d'autres avec qui elle a partagé tant de bons moments. L'équipe actuelle se compose de Laurence Caron, Isabelle Vallet, Brigitte Delorme ainsi que Nathalie Buclet et Sandrine Tessier les ATSEM des petits.

Chaque jour, une moyenne de 125 enfants (sur un effectif de 180 enfants) vient s'asseoir dans le restaurant scolaire de Chouchoune et de ses acolytes.

Et elle peut compter sur la mairie qui la soutient et lui fait entièrement confiance. Tout en respectant son budget alloué, elle a carte blanche pour acheter ce qu'elle veut et où elle veut. A chaque période de vacances, en collaboration avec Nathalie Damien de la Mairie, elle élabore ses menus, toujours dans

le souci du goût et de l'équilibre, avec des produits frais et locaux. Son objectif principal : lutter contre le gaspillage et transmettre le goût des bonnes choses avec une cuisine simple, ludique et colorée. Elle essaye, même si, il faut l'admettre, le succès n'est pas toujours au rendez-vous, de réconcilier les écoliers avec les épinards ou les endives. Pas besoin de choses compliquées « Si vous avez des bons produits et que vous les préparez avec amour... ça ne peut qu'être bon ! »

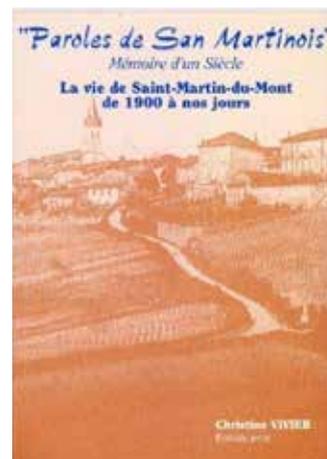
Et pour atteindre ses objectifs, Chouchoune a la chance de pouvoir s'appuyer sur des fournisseurs de proximité et de qualité : la viande de bœuf et la volaille chez Contion à Pont d'Ain, le porc au GAEC de l'Orme, les fromages de chèvres à Journans chez Mme Grosbois, les fruits et légumes frais chez Janyfruit.....et les enfants en redemandent avec leur petit coup de cœur : le Jambalaya.

Le repas est facturé 4,70 € aux familles, ce qui comprend les matières premières, mais aussi l'entretien des locaux, les frais de gestion du logiciel de cantine et les salaires de l'équipe de cantine.

En 2019/2020, la fermeture de la cantine suite à la Covid a fait grimper le prix du repas à 6,45 €. Cet écart a été entièrement pris en charge par la mairie. 2 services sont aujourd'hui assurés pour les enfants. D'abord les enfants de l'école maternelle puis les enfants de l'école primaire. Pour les plus gourmands, une petite ration supplémentaire est systématiquement proposée. Le repas est avant tout un moment de détente, les enfants sont là pour passer un bon moment. Et si jamais les débordements surviennent, l'équipe a son petit secret.... Lumière éteinte, les enfants comprennent tout de suite que le silence doit se réinstaller.

C'est une chance pour nos enfants que de pouvoir bénéficier des services d'une cantinière et une chose est sûre ce service n'est pas prêt de s'arrêter au sein de votre commune !

Un projet de construction en 2024 d'une nouvelle cantine est à l'étude afin d'anticiper le développement démographique et d'améliorer les conditions de travail du personnel.



L'initiative du Conseil Municipal d'enfants un concours de dessin

Cette année, le Conseil Municipal d'Enfants (8 élus) a proposé un concours de dessins aux enfants de l'école du CP au CM2. Le thème retenu était « NATURE ET MUSIQUE ». 37 dessins ont été réalisés. Lors du conseil municipal d'enfants du 29 mai, le jury (composé des enfants du CME et de la commission scolaire) a désigné les gagnants de façon anonyme et par niveau.



Le vendredi 4 juin, à la récréation de l'après-midi, en présence des classes, des enseignants, de la presse et de la commission scolaire, les enfants du Conseil Municipal ont annoncé les gagnants et leur ont remis un lot de gourmandises offert par Valérie, l'épicière de notre village. Un très grand merci pour sa générosité.



Le conseil municipal des enfants se compose de :

En CM1 : Etienne GRAVIER, Sacha LELARDOUX, Romane REMOND, Lilou UGHETTI

En CM2 : Zia SARTRE, Flavie MORELLET, Noé CHIKLI, Mathéo BERTHODIN

L'opération Nettoyage de la commune du 5 Juin 2021



Parmi le large programme des enfants du conseil municipal de Saint Martin, l'environnement faisait évidemment partie des priorités de nos jeunes citoyens élus.

Ce samedi 5 juin, les écoliers ont donc décidé de faire participer leur village à la journée mondiale de l'environnement en organisant une matinée nettoyage.

Protocole sanitaire oblige, l'organisation de cette manifestation n'a pas été des plus simples. Il a fallu constituer des groupes de 6 personnes maximum dans le respect des consignes sanitaires. C'est ainsi que les 13 hameaux du village ont été passés au peigne fin par 50 San- Martinois de tous âges (30 adultes et 20 enfants), qui ont parcouru les différentes routes et chemins, vêtus de leur gilet jaune et de leur masque, pour collecter tous les objets ou débris jetés sur les bas-côtés ou dans les fossés, par des usagers peu scrupuleux et n'ayant d'évidence aucun respect pour l'environnement.



Les participants ont eu la bonne surprise de constater que les rues étaient globalement assez propres. Mais c'est tout de même près d'une vingtaine de sacs qui ont été remplis. Les déchets récupérés étaient pour l'essentiel, des bouteilles, des canettes de bière, des mégots de cigarettes, quelques masques, des emballages et même des pneus et jantes de voitures.

La CA3B avait fourni des gants de petite taille pour les enfants et des gants pour adultes ainsi que des sacs noirs et jaunes. Des sacs en tissu, des stylos et des boîtes à goûters ont également été offerts par la Communauté d'Agglomération aux participants pour les remercier de leur engagement.

Cette matinée avait pour but de sensibiliser les habitants sur les déchets mais surtout de les inviter à avoir des gestes citoyens pour bénéficier d'une commune propre, car la propreté d'un village c'est l'affaire de tous. Cette journée écocitoyenne sera probablement inscrite sur le prochain programme.



Une clef retrouvée vers les colonnes de tri lors de l'opération Nettoyage ! Elle est gardée en lieu sûr !



Ras le bol des déjections canines !!! Il faut remplir la poubelle Toutounet !!!

Dès son investiture, le conseil municipal d'enfants a souhaité sensibiliser les habitants aux déjections canines par la réalisation et l'installation de « Toutounets ». Ils ont su mobiliser leurs camarades et une quarantaine de dessins ont été réalisés.

Des supports en forme de chiens et de crottes, imaginés par Alexandre Ménager, ont permis d'afficher les dessins. La commission scolaire et le Conseil Municipal d'Enfants le remercient vivement pour son imagination et son aide à l'affichage dans les différents hameaux.

Les Toutounets ont été installées vers l'église et vers la Salle des fêtes.

Le samedi 29 mai, le Conseil Municipal d'Enfants a affiché les dessins dans la rue du village (du Monument aux Morts au bâtiment « Terre et Ciel ») en présence de la commission scolaire et de la presse.

Les enfants espèrent que cette démarche aura du succès auprès des habitants.



NOUVEAU A ST MARTIN DU MONT !!!! Belatitude



Redonner confiance à l'enfant en travaillant sur l'écriture et l'équilibre sensori-moteur

Le cabinet de thérapies Belatitude a ouvert cette année à St-Martin-Du-Mont, dans le hameau de Gravelles le Haut. Véronique Clément, après une carrière dans le milieu médical et après s'être formée dans différents domaines pendant plus de 15 ans, a décidé de s'installer et de se consacrer exclusivement à ce qui lui tient à cœur : l'accompagnement des personnes en difficultés, notamment

les enfants. Une de ses spécialités : la graphothérapie.

Les problèmes d'écriture sont relativement fréquents (environ 10 % des enfants) et pourtant la graphothérapie est peu connue bien que ses débuts datent des années 1950.

Le geste graphique favorise les apprentissages (lecture, mémorisation, orthographe....).

Quand consulter pour son enfant ? Quels sont les signes d'alerte ?

- L'écriture est illisible, les cahiers sont mal tenus (sales, raturés, ...), la tenue du stylo est mauvaise ainsi que la posture, lenteur de l'écriture ne permettant pas de terminer ses devoirs à temps, les lignes du cahier ne sont pas suivies, difficultés à imiter la forme des lettres, anxiété et manque de confiance lorsqu'il faut écrire, écriture douloureuse (crampes, douleurs à la main, poignet, doigts....), gaucher qui n'arrive pas à trouver une bonne position...



Tous ces troubles sont des sources de souffrances, il est donc important d'y remédier au plus tôt. N'hésitez pas à la consulter. Ses prestations concernent également adolescents et adultes !

Véronique CLÉMENT

490 chemin de la Tour - 01160 Saint-Martin-du-Mont

Tél : 07 70 75 76 75

Mail : belatitude.veronique@gmail.com

Site : belatitude.fr

Bonne nouvelle pour le tourisme à ST Martin !!

A Confranchette , ouverture du Bar : « Ô Bistro »

Le nom est défini, ce sera Ô Bistro, un établissement au décor rustique, campagnard et authentique.

Cécile German a ouvert le 15 juin avec une formule qui évoluera dans le temps selon les demandes des clients.

Le bar sera ouvert de 7h30 à 15h puis de 18h à 21h00 et fermé le lundi.

Plat du jour tous les jours de la semaine sur réservation et le soir, formule planche charcuterie ou fromage.

Cécile prévoit de s'équiper d'un téléviseur pour les soirées « retransmissions de matches ». Elle travaillera également en collaboration avec les gîtes locaux pour les repas.

Des soirées à thèmes, karaoké et invitation de groupes musicaux sont également prévues.

Le principe est une cuisine bistrot, simple, familiale et conviviale.

Rien n'est encore définitif car elle s'adaptera aux besoins de ses futurs clients.

Réservation : 06 67 89 04 90 ou obistro@gmail.com



Trois circuits de randonnée reconnus d'intérêt départemental à St Martin

L'objectif de la loi instaurant le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) est de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux puis de développer les modes de randonnée non motorisée (pédestres, équestres et VTTistes) en assurant la continuité des itinéraires entre communes. Le département assure ainsi l'entretien et le balisage de ces chemins.

Dans l'Ain, le département s'appuie sur les intercommunalités afin qu'elles proposent les boucles et itinéraires les plus emblématiques de leur territoire. CA3B, en concertation avec des représentants de chaque commune et des clubs pédestres, a proposé un scénario intégrant ses critères propres en lien avec son schéma de développement touristique (équilibre territorial entre Bresse-Revermont et zone urbaine, équilibre de pratique et intérêt patrimonial)

Après un audit en 2019/2020, il a été retenu à ce jour 70 à 80 circuits d'intérêt communautaire et départemental pour environ 700 à 800 km linéaires de tracés.

Leur validation par le conseil départemental devrait se réaliser au cours de l'année 2021.

Notre commune est concernée par 3 circuits :

- Circuit : Secteur Vignoble/Croix de la dent
- Circuit : Secteur Vignoble/Mont Turgon
- Circuit : Secteur Vignoble du Revermont



Cinéma rural

Depuis 2001, toutes les trois semaines, le jeudi, dans le cadre du cinéma rural itinérant, l'Association Familiale assure à la salle des fêtes la projection en numérique, d'un film pour enfants (18h) ou pour adolescents et adultes (20h).

Après les contraintes de la période de confinement, la reprise des projections a eu lieu le jeudi 3 juin 2021 à 19 h (couvre-feu oblige) en respectant scrupuleusement les règles sanitaires avec le film «Antoinette dans les Cévennes», comédie sympathique qui reçut un bon accueil auprès des 23 spectatrices (teurs). Le film familial «Poly», qui rappela de vieux souvenirs aux moins jeunes, clôtura cette saison cinématographique amputée de 10 films sur les 14 habituellement projetés chaque saison.

Habituellement, le programme des films se trouve sur le grand panneau dédié au cinéma à droite dans la descente vers la salle des fêtes, à l'épicerie et au salon de coiffure du village, à la coopérative du Mollard ainsi que sur les sites internet de la mairie, de l'association familiale (association-familiale-de-st-martin-du-mont.assoconnect.com) et nouvellement sur l'application pour smartphone intramuros.

Infos en vrac



Communiqué du Club du Revermont

« Nous avons distribué une choucroute garnie et un dessert aux adhérents le 19 mars en remplacement de l'assemblée générale.

Nous envisageons un voyage au hameau de Duboeuf à Romanèche le 2 septembre si cela est possible.

Le Conseil d'administration doit se réunir fin Juin pour prévoir la suite des événements et s'il est possible de proposer une date en Juillet pour une rencontre. Pour cela il nous faut trouver un lieu qui convienne au plus grand nombre. Bon été à tous ! »

Le banquet des conscrits : message de l'Amicale des classes en 0 et en 5

Le COVID a coupé court à l'organisation du traditionnel banquet qui aurait dû avoir lieu au printemps 2020 alors que tout avait été préparé dans les détails.

Les organisateurs envisagent, sous réserve de l'évolution de l'état sanitaire, de réaliser cet événement

le 16 octobre 2021

Toutes les personnes nées en années 0 ou 5 sont invitées à reprendre contact avec leurs présidents respectifs de classe pour valider leur inscription.

Le 6 juin les Bulles de St Martin ont pétillé !!!!

Les Bulles de St Martin ont réuni dimanche 6 juin plus de 150 personnes pour leur 2^{ème} repas champêtre autour du poulet de Bresse.

En respectant la réglementation des terrasses, ces amateurs de produits AOC/AOP de l'Ain ont retrouvé le plaisir d'être ensemble. Dans le cadre merveilleux du hameau de Gravelles le Haut, les 5 vignerons de St Martin ont pu faire découvrir la qualité des vins du Bugey et tout particulièrement le Bugey Cerdon (obtenu uniquement avec la méthode ancestrale pour la prise de mousse).

Roland Folliat, Marcel Périnet, Daniel Gallet, Aurélien Beyeklian, Gabin Grobon et l'animateur Robert Gallet auront le plaisir de vous retrouver individuellement dans leurs domaines respectifs et lors des futures rencontres à Gravelles.

Message de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles



Les besoins en sang sont toujours aussi importants et nous avons constaté une légère baisse de donateurs dans notre commune : 29 poches prélevées en mars dernier alors que nous pouvons aller jusqu'à une capacité de 45 avec les nouvelles procédures d'inscriptions préalables.

Nous vous attendons donc nombreux pour notre prochaine collecte. Prenez rendez-vous sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Nous avons prévu d'organiser une soirée le 18 septembre pour célébrer les 35 ans d'existence de l'amicale, mais nous avons décidé de la reporter car nous ne connaissons pas les conditions sanitaires qui seront en vigueur.

Par contre, notre vente annuelle de saucissons briochés est maintenue à cette même date du samedi 18 septembre matin car elle se déroule en extérieur. Dans l'attente de vous retrouver, prenez soin de vous.

SÉCURITÉ ENFANTS !!!

**Merci aux automobilistes de ne pas doubler les cars lorsqu'ils sont à l'arrêt !!!
Et aux piétons d'attendre le départ du car avant de traverser !!!!**

Le Sou des Ecoles s'active malgré les difficultés liées au Covid ...



Après une année scolaire particulière, perturbée une nouvelle fois par la crise sanitaire, nous voici à l'heure du bilan !

Nous n'avons pas pu maintenir toutes nos manifestations. Mais nous avons toutefois organisé des ventes de sacs isothermes en octobre et de sapins de Noël en décembre, proposé la traditionnelle grille de Pâques en avril (en association avec O'Choco-Là) et cuisiné une paëlla à emporter fin mai.

Toutes ces manifestations ont connu un joli succès, en particulier la vente de paëlla. Celle-ci a eu lieu cette année au four de la Fruitière à Salles : 270 parts ont été vendues !

Nous remercions encore une fois toutes celles et ceux qui ont participé : grâce aux bénéfices réalisés, nous finançons les activités des enfants sur le temps scolaire.

Pour l'année 2020-2021, le Sou des écoles a notamment contribué aux projets suivants :

- Achat de matériel divers et de cadeaux de Noël pour toutes les classes
- Intervention d'artistes dans les trois classes de maternelle, avec pour finalité l'élaboration de trois films d'animation, à voir absolument !!!

- Activité tennis pour les classes de CE2, CM1, CM2 : cette année, elle a eu lieu en partie à l'extérieur en raison des contraintes sanitaires

- Spectacles de théâtre (Les Petites scènes vertes)

- Visite à Brou suivie d'un atelier artistique pour deux des classes de maternelle

- Sorties de fin d'année : Observatoire de la Lèbe, Parc des Oiseaux, etc.

Enfin, nous vous rappelons que la collecte des instruments d'écriture (en partenariat avec Christine Danancher) est toujours d'actualité. Pour participer, rien de plus simple : il suffit de trier les instruments comme les stylos, feutres, porte-mines, correcteurs, marqueurs, cartouches usagées, et de les apporter à la Mairie, où un point de collecte est prévu.

En cas de gros volume, pour ne pas trop encombrer le secrétariat, n'hésitez pas à nous contacter. L'intérêt est double : un programme de tri de ces instruments permet de les recycler et ce geste fait également gagner un peu d'argent au Sou des écoles.

En attendant de vous retrouver à la rentrée prochaine, et pourquoi pas vous rencontrer lors de notre **assemblée générale du 30 septembre**, nous vous souhaitons un très bel été.



Ne pas renoncer, encore et toujours !

Pour l'Association Familiale, si la saison 2019-2020 fut très perturbée par le premier confinement, la saison 2020-2021 le fut encore plus avec l'arrêt de toutes les activités à la fin du mois d'octobre et une reprise progressive et chaotique, fin mai-début juin pour certaines d'entre elles en extérieur d'abord puis en intérieur avec un peu d'avance pour les enfants.

« Contre mauvaise fortune, bon cœur » dit l'adage mais tous ces événements ont fortement perturbé le fonctionnement de notre Association. En particulier, toutes les manifestations prévues ont dû être annulées. Or celles-ci permettent de retirer quelques subsides pour les investissements et les réserves. Heureusement, le souci d'économie des dirigeants depuis sa création a permis de constituer au fil des années une épargne solide pour répondre aux aléas des circonstances (besoin très important de trésorerie pour l'ancien centre de loisirs, départ de salariés, paiement des salaires des intervenants malgré l'annulation des cours...).

Si après l'été, la situation sanitaire retrouve une certaine normalité, nous vous invitons à notre assemblée générale, **le vendredi 3 septembre 20 h à la salle des fêtes**, où vous pourrez rencontrer les animatrices (eurs) et vous inscrire. Nous vous accueillerons ainsi que vos idées avec plaisir.

Nous vous proposerons donc pour cette nouvelle saison :

- ➔ Gymnastique sportive pour les enfants (2 groupes d'âge, le lundi en fin d'après-midi)
- ➔ Gymnastique d'entretien et d'étirement (le lundi en milieu d'après-midi)
- ➔ Gymnastique (cardio-step) (le mardi en début de soirée)
- ➔ Gymnastique tonique (renforcement musculaire, stretching, pilates le mardi en soirée)
- ➔ Zumba pour les enfants (en 1 groupe de 6 à 12 ans, le lundi en fin d'après-midi)
- ➔ Zumba adultes (le lundi en soirée)
- ➔ Théâtre enfant (mercredi matin)
- ➔ Chorale adultes (le mercredi en soirée)
- ➔ Yoga (7 groupes : 2 le lundi en soirée, 2 le mardi matin, 1 le mardi après-midi et 2 en soirée)
- ➔ Conversation en anglais (le mercredi en soirée)
- ➔ Conversation en espagnol (un groupe de débutants, et un groupe plus avancé, jour et heure à définir).
- ➔ Atelier couture (le mercredi en début d'après-midi et en soirée)
- ➔ Atelier poterie (2 groupes à des jours à définir)
- ➔ Scrabble (jour et horaire à définir)
- ➔ Tuto pour cosmétiques maisons (le mercredi après-midi une fois par mois)
- ➔ Jeu de Tarot (jour et horaire à définir)



Les jours, les horaires, les lieux de toutes ces activités seront définitivement précisés le soir de l'Assemblée Générale. Les deux premiers cours d'essai sont gratuits et sans engagement.

Un tirage au sort sera effectué à partir des inscriptions enregistrées à cette occasion et le gagnant se verra offrir le prix de son activité.

Restez informés en consultant notre site association-familiale-de-st-martin-du-mont.assoconnect.com ou notre page Facebook

L'Association familiale remercie tous ceux qui ont agi avec nous cette saison : les intervenants, la Mairie, tous nos bénévoles et surtout VOUS ses fidèles adhérents.

Le Conseil d'Administration de l'Association Familiale est composé à ce jour de :

R. ARCENS, Y. BEDEAU, C. BONNET, J. DEVAUX, M. GILLOUIN, I. GIRARD, M. GOMES D'ARAUJO, D. GROBON, F. LEGOUGE, M. RIGNIER



La musique... depuis 1912 !!

Le mois de Juin est arrivé, avec les beaux jours d'été sonne l'heure de la reprise pour les musiciens de l'harmonie, comme pour de nombreux groupes, suite à la réouverture des salles de répétition et l'assouplissement du couvre-feu.

L'impact des confinements successifs et l'inactivité musicale durant deux saisons est indéniable, cependant le plaisir de se retrouver et de jouer de nouveau « en harmonie », sous la baguette de Jérôme Blanc, était palpable lors de la reprise des répétitions du mardi soir, avec déjà une vingtaine de personnes présentes.

Bientôt, les horaires plus larges encore vont permettre des répétitions aux horaires habituels.



Gardons le cap ! Bien que la programmation des concerts et manifestations musicales ait été annulée en 2020 et 2021, ainsi que le Festival des Bords de l'Ain reporté aux 11 et 12 Juin 2022, la reprise est là et nous gardons l'envie de proposer des moments musicaux variés et festifs en des lieux sympathiques et privilégiés de la commune et ses hameaux

Le Festival a débuté ses préparatifs par la décoration ! Grâce notamment à l'énergie, la sympathie et le talent de nombreuses personnes : en effet, une première partie des fleurs en papier crépon a été réalisée durant l'hiver dernier, et nous les remercions chaleureusement, grâce à cela les rues n'en seront que plus belles !

Des réalisations artistiques sont déjà en cours sur le thème de la musique !

Les scolaires et enfants du centre de loisirs, entre autres, pourront dès la prochaine rentrée s'exprimer sur la musique et leurs réalisations seront exposées en décoration dans les salles et sites de concert.

Les enfants du Revermont vous souhaitent un bel été !



Le centre de Loisirs Bulles de Sourires accueille les enfants à St Martin du Mont

L'accueil est géré par l'association de la Sauvegarde de l'enfance depuis septembre 2019 et accueille les enfants de 3 à 11 ans.

Ce service est assuré par une équipe d'animation diplômée qui a à cœur de faire s'épanouir les petits comme les grands dans la joie et la bonne humeur.

Les enfants scolarisés à l'école de Saint Martin du Mont sont accueillis tous les matins de 7h à 8h15 et les soirs de 16h30 à 18h30. Les enfants sont acheminés de la structure à l'école en car.

Bulles de Sourire assure également un accueil les mercredis de 7h00 à 18h30 avec différentes plages d'accueil : matin, matin repas, journée complète, repas après-midi ou après-midi.

Un accueil est également proposé pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (inscription à la journée).

Les enfants seront accueillis par groupe (les 3/5ans, les 6/8ans et les 9/11ans).

Des animations seront organisées autour de différentes thématiques : le Far West, le Jurassique, les Pokémon, Koh-lanta et plein d'autres belles surprises. En plus des activités sur place, il y aura quelques sorties : baignade, accrobranche...

Cet été, l'accueil de loisirs Bulles de Sourires sera fermé du lundi 2 août au vendredi 13 août inclus.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs au **07 76 57 15 43** ou par mail à accueil.loisirs.smm@sauvegarde01.fr.

L'association la Fruitière vous informe

A partir du 30 juin 2021, la Fruitière pourra rouvrir à la location, sans limite, tout en respectant les gestes barrières ainsi que les règles de distanciation.

Comme chaque année, l'association organisera sa vente de galettes qui se tiendra le samedi 25 septembre.

A cette occasion, le Café Éphémère ouvrira ses portes le vendredi soir 24 et le samedi 25 septembre 2021.





1951 - 2021 : 70 années d'aventures associatives, festives, sportives

En cette période décidément bien indécise, la force et le socle Associatif de l'ESR prend tout son sens. Dès sa création Gaston Gaillard exprimait la volonté de favoriser l'éveil des plus jeunes, le développement sportif de plus grands, et la performance des plus aguerris, ces maximes restant toujours le fil d'Ariane de l'ESR.

Pour cela l'histoire et les souvenirs sont nécessaires afin de consolider les valeurs et poursuivre le développement du club. Sous l'impulsion de Gérard Page, l'ensemble des présidents se sont réunis pour apprécier les 70 ans du club ; Un grand moment d'émotions, d'amitiés, d'histoire, que nous souhaitons, dans des conditions plus favorables, vous faire partager lors d'un prochain événement festif. Nous le souhaitons tous.



Dès la rentrée de septembre le Stade GASTON GAILLARD changera de parure avec l'arrivée de son nouveau terrain. D'importants travaux ont débuté depuis fin mai, et se dérouleront tout l'été.

La première Phase du Projet ESR est lancée : les pratiques diverses pourront se développer avec plaisirs et grandes qualités désormais ; La jeunesse bénéficiera dès la rentrée de ces installations uniques. Les premiers chantiers ont été réalisés par des Partenaires et Bénévoles que l'on remercie grandement.

Le rôle Associatif se développe avec Innovations et Pratiques Diverses : depuis avril des après-



midis Féminines se déroulent avec succès. Des activités scolaires débuteront dès la rentrée de Septembre. Des stages initiés durant les vacances d'Avril ont recueilli un grand succès et seront poursuivis et développés tout l'été pour la jeunesse, encadrés par des éducateurs diplômés et certifiés.

Venez nombreux !

Le rôle Social et Solidaire se développe aussi avec les rubriques : « Un Jour, Un partenaire de l'ESR »



mettant en avant chaque jour un partenaire de l'ESR sur les réseaux sociaux. La solidarité n'est pas un vain mot mais une valeur essentielle. Pour toute ces raisons nous vous invitons à nous rejoindre, faire confiance à nos Educateurs diplômés

Contactez dès à présent : THIBAUT VALLET 06 73 77 26 46 - Quentin VUILLOT 06 45 15 43 33

Le 31 octobre 2021 : départ de la Cavale des 3 Monts organisée par les Sapeurs-Pompiers

Les Sapeurs-Pompiers de St Martin du Mont avaient à cœur de réaliser un évènement au plein centre du village et des terres St Martinoises en 2020. Le COVID est passé par là mais nous réitérons la C3M pour 2021 !

Nous revoilà pour la 2^{ème} édition de la Cavale des 3 Monts. Malgré une 1^{ère} édition 2020 annulée, grâce à la générosité des coureurs et marcheurs, c'est 1800€ qui vont être reversés au service Lyonnais de l'IHOPE du Dr Karine HALFON-DOMENECH dont les études portent sur les leucémies aiguës des enfants. Cette année, nous continuerons à la soutenir dans ses recherches.

Un espace buvette ainsi qu'un Food Truck seront présents aux alentours de la salle des fêtes si le protocole sanitaire nous le permet. La soirée sera close par la remise des prix.

Toute l'équipe s'affaire donc autour de la C3M qui va se dérouler le dimanche 31 octobre 2021 à partir de 15h.

Au programme au départ de la Place de l'église:

- 15h - Randonnée sportive semi nocturne de 10 Kms avec 450m de dénivelé positif autour des Feuilles rouges.
- 17h - Trail Nocturne de 19 km avec 700m de dénivelé positif au contour du Mont en Plamont, passant par le Mont Pillon, la Croix de la Dent, pour enfin terminer par les Feuilles rouges.
- 17h30 - Trail Nocturne de 10 km avec 450m de dénivelé positif autour des Feuilles Rouges.

L'évènement sera agrémenté d'un ravitaillement final, au pied de l'église, composé de produits locaux ainsi qu'une soupe cuisinée par le restaurant "La cour de récré".

La remise des prix se déroulera à la salle des fêtes pour s'achever par une collation bien méritée, notamment avec la présence d'un Food Truck piloté pour le chef du restaurant "Le Yummy" de Bourg en Bresse qui proposera des encas chauds préparés sur place, et bien évidemment la traditionnelle buvette tenue par les sapeurs-pompiers de la commune.

En plus de fonder un esprit convivial et sportif autour de cet évènement, nous voulons également dégager un esprit solidaire en apportant notre soutien à la Ligue Contre le Cancer. L'édition 2020 a récolté 1800 euros pour la recherche contre la leucémie infantile et plus particulièrement à l'IHOPE (Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique) du Dr Carine HALFON-DOMENECH, basé à Lyon. L'IHOPE propose une prise en charge des enfants et adolescents souffrant de cancers (tumeurs solides et hémopathies) et d'hématologie bénigne. Bien sûr nous espérons faire mieux cette année.

Le comité d'organisation est aussi à la recherche de bénévoles pour animer la C3M ainsi que de partenaires pour l'épauler dans son challenge.

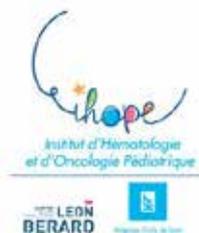
Retrouver toutes les informations :

Site : www.c3m01.com

Facebook : [cavaledes3monts](https://www.facebook.com/cavaledes3monts)

Instagram : [cavaledes3monts](https://www.instagram.com/cavaledes3monts)

Twitter : [@3cavale](https://twitter.com/@3cavale) - IHOPE : www.ihope.fr



De légères difficultés seront occasionnées par l'animation de la C3M dans le village et alentours à partir de 14h.

Pour les riverains de la route de Pomiers, une partie du parking de l'école sera privatisée pour vos véhicules.

Natura 2000 à St Martin du Mont

Natura 2000 est un réseau de sites européens identifiant la faune, la flore et les habitats naturels patrimoniaux. Il vise à concilier la préservation de la biodiversité et les activités humaines.

Avec le soutien de l'Etat et de l'Europe, Natura 2000 permet de sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire à l'environnement et de mettre en place des actions préservant notamment les pelouses sèches, pour maintenir les espèces liées à ces milieux ouverts comme les orchidées, et les lieux de parturition (reproduction) des chauves-souris.

La commune de Saint Martin du Mont compte plusieurs secteurs intégrés au réseau Natura 2000.

Le clocher de l'église de Saint Martin et la grotte de Châteauvieux sont intégrés au réseau Natura 2000 pour la préservation des Chiroptères (chauves-souris). On y découvre deux espèces inscrites sur la liste directive habitat de l'Union Européenne qui a pour objectif la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de la faune et de la flore.

Ce sont les Petits Rhinolophes et les Murins à oreilles échanquées. Le site de Saint Martin du Mont est un site majeur pour la reproduction et est un des deux seuls sites du département où le Murin à oreilles échanquées est référencé.



Il y a peu de connaissances sur le Murin à oreilles échanquées, c'est pourquoi il y a une nécessité de suivi annuel de cette espèce. Ce sont des bénévoles qui assurent ce suivi.

Les prairies de la Croix de la Dent, de Plamont et du bois de la Cha sont intégrées au réseau Natura 2000 pour la préservation des habitats de type pelouses sèches.

Les pelouses sèches sont caractérisées par un sol peu épais, pauvres en nutriments, et en majorité calcaire. Ces sols ne retiennent pas l'eau. Généralement situés sur les coteaux ou à proximité de dalles calcaires, ils subissent un ensoleillement plus intense. Les plantes qui vont pousser sur ce type de sol sont alors adaptées à cette sécheresse causée par la nature du sol et l'exposition. Elles constituent la végétation des pelouses sèches parmi laquelle on trouve les orchidées !

Ces espaces naturels sont maintenus par le pâturage et quelquefois par la fauche. En France, la plupart des pelouses évoluent naturellement vers des milieux forestiers en cas d'abandon des pratiques agricoles.

Les pelouses sèches sont principalement confrontées au phénomène de déprise agricole qui touche ces espaces pentus, peu productifs et souvent assez éloignés des sièges d'exploitation et dont l'alimentation en eau n'est pas toujours facile.

Les pelouses sèches abritent 30% de la flore protégée en France ! Outre leur richesse floristique, ces milieux naturels abritent des espèces faunistiques patrimoniales (oiseaux, reptiles, papillons...). Depuis le milieu du XX^e siècle, 50 à 75% de la surface de ces milieux naturels ont disparu. D'où l'intérêt de préserver celles qui existent toujours !

La Pyrale du buis a considérablement modifié le paysage des pelouses sèches de Saint Martin, mais on ne connaît pas encore les conséquences à long terme.

La disparition du buis sera un avantage pour certains habitats et une problématique pour d'autres habitats. Actuellement le risque d'incendie reste la menace la plus importante liée à la sécheresse. Les espèces invasives telles que l'ambrosie et le robinier (Acacia) ne semblent pas en mesure de coloniser nos pelouses sèches grâce à l'absence de passage de véhicules (principal vecteur de la diffusion de l'ambrosie) mais aussi grâce à une nature des sols qui n'est pas propice au développement du robinier.

Les pelouses sèches sont des lieux qu'il faut préserver et respecter car elles présentent un intérêt essentiel pour la préservation de la biodiversité. Il faut protéger ces habitats fragiles en limitant la circulation de véhicules motorisés aux seuls véhicules nécessaires à l'exploitation agricole.





Il faut protéger nos bois et nos forêts

Actuellement la forêt communale représente une surface de 73 ha 87 ca, répartie en 6 tènements. Les peuplements sont essentiellement des chênes sessiles, des châtaigniers, des charmes et d'autres feuillus. Une seule zone est en résineux. Une grande partie se trouve sur Gravelles.

Il fut une époque où Gravelles était une commune à part entière possédant des propriétés boisées. C'est pourquoi depuis longtemps il existe des coupes affouagères au profit des habitants de ce hameau. Il en existe aussi pour d'autres hameaux.

Si neuf personnes se sont inscrites cette année pour l'affouage, force est de constater qu'il sera difficile dans les années à venir d'assurer un renouvellement de ces surfaces. L'évolution des modes de chauffage met à mal la pratique de l'affouage, activité qui, par ailleurs, n'est pas sans risque.

Certaines parcelles doivent subir un dépressage (éclaircie) pour assurer la résilience face au climat actuel. D'autres sont à exploiter, d'autres à replanter.

CA3B a adhéré à une association (Sylv'act) pour le compte des communes pour promouvoir des actions vertueuses concernant les forêts et en accord avec les filières locales, pour pérenniser leurs approvisionnements.

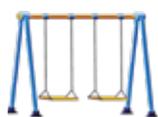
L'ancien Maire, Laurent PAUCOD et son conseil municipal avaient signé en octobre 2016

une convention d'aménagement de la forêt communale pour la période 2016-2035 avec l'ONF (Office National des Forêts) qui intervient pour des conseils et des services. Il reste encore des tènements à expertiser avec eux.

Des chutes d'arbres cet hiver sur les lignes, sur les routes et voiries communales, dans les chemins de randonnées, nous rappellent que l'état général des forêts se dégrade.

C'est la raison des courriers envoyés ici ou là. Avis aux personnes qui vendent des coupes de bois de bien vérifier les clauses en termes de dates d'intervention vis-à-vis de la voirie et le transfert de responsabilité. Il est par ailleurs conseillé à chaque personne qui hérite ou fait l'acquisition de parcelles boisées de bien le mentionner auprès de son assurance.

Avec ses multiples fonctions c'est un patrimoine à faire découvrir aux jeunes générations.



Enfants et adolescents ! Exprimez-vous !



Dans le cadre d'un projet d'installations et d'équipements pour la jeunesse, la Mairie invite les jeunes de la commune qui souhaitent s'exprimer sur le sujet à se faire connaître auprès de ses services. Ils seront conviés à la prochaine réunion qui aura lieu en septembre (date non fixée à ce jour).



Une initiative du Sou des Écoles !

Participez à l'opération
Rapportez vos vieux stylos ou autres en Mairie



Programme de recyclage des instruments d'écriture

Articles acceptés
stylos bille, feutres, stylos-plume, marqueurs



stylo-minas, correcteurs (cauris, bouillies et stylos), stylos élume, cartouches



Articles non acceptés
Attention les tubes de colle ne sont pas acceptés.



Tubes de colle Colle Pencil Crayons de bois Objets coupants




14 JUILLET À ST MARTIN DU MONT

Le comité des fêtes organise le 14 juillet en proposant une vente sur réservation uniquement de poulet, pizza et galettes à la crème de 10h30 à 13h00 à retirer au Four des Gallatières.

Rendez-vous pour le défilé à 11h30 - rue de la Mairie

En soirée : buvette, hot-dog, frites et barbe à papa

Feu d'artifice et soirée dansante avec sono !!!

SAINTE AGATHE 2021 !!!

Cette année la Ste Agathe n'a pas eu lieu !
 Alors, l'équipe des croûtons (*Céline, Nathalie Michèle et Annie*) vous souhaite malgré tout une "meilleure année" et vous donne **rendez-vous à l'année prochaine en février 2022** pour oublier l'annulation de la fête du 30 janvier 2021. Pensez-y !!

